

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Numéro 59 - Juin 2019

## Portrait social des ménages agricoles de Bourgogne-Franche-Comté

**Synthèse régionale**

**Bovins allaitants**

**Bovins lait**

**Grandes cultures**

**Polyculture - polyélevage**






**Viticulture**



Édition 2019



# Sommaire

	Synthèse régionale.....	p1
	Bovins allaitants.....	p5
	Bovins lait.....	p7
	Grandes cultures.....	p9
	Polyculture-Polyélevage.....	p11
	Viticulture.....	p13
	Définitions-Sources-Méthode.....	p15
	Contributeurs et rédacteurs.....	p17

# Ménages agricoles en Bourgogne-Franche-Comté :

## Des niveaux de vie plus faibles dans les territoires d'élevage bovins viande

Avec 29 200 agriculteurs exploitants en activité, la Bourgogne-Franche-Comté est une des régions où cette profession est la plus exercée. Vivant très souvent en couple, 80 % de leurs conjoints ont une activité professionnelle. Un quart exercent le métier d'agriculteur ou d'ouvrier agricole.

Les revenus des ménages agricoles proviennent pour 37 % de l'activité agricole, c'est plus qu'en moyenne en France métropolitaine. Ils sont composés pour 25 % de revenus du patrimoine et 38 % d'autres ressources comme les salaires ou les prestations sociales.

Les personnes vivant dans les ménages agricoles sont plus souvent touchées par la pauvreté que l'ensemble de la population régionale. C'est dans les territoires spécialisés dans l'élevage bovins viande que leur niveau de vie est le plus faible. À l'inverse, il est plus élevé dans les territoires spécialisés en grandes cultures et plus encore en viticulture.

Très ancrée en Bourgogne-Franche-Comté, l'agriculture représente 4 % de la valeur ajoutée régionale contre 1,7 % en France métropolitaine. Avec 29 200 agriculteurs exploitants (Définitions) en 2015, soit 2,6 % des actifs en emploi, la région se classe au 4e rang des régions françaises.

La production agricole régionale repose sur cinq orientations technico-économiques (Définitions) principales : les grandes cultures, l'élevage bovins viande, l'élevage bovins lait, la viticulture, la polyculture-polyélevage. Elle est reconnue pour ses filières d'excellence, notamment ses vins et ses fromages d'appellation d'origine protégée (AOP).

Cette grande diversité d'activités conduit à des disparités de revenus au sein des ménages agricoles (Définitions), qui par ailleurs, peuvent bénéficier d'autres sources de revenus.

Étudier leurs conditions et leurs niveaux de vie permet d'éclairer les décideurs en charge des politiques d'aménagement des territoires dans un contexte de forte concurrence mondiale, de changements structurels et environnementaux, et de refonte de la Politique Agricole Commune.

### Une population âgée, de jeunes agriculteurs diplômés

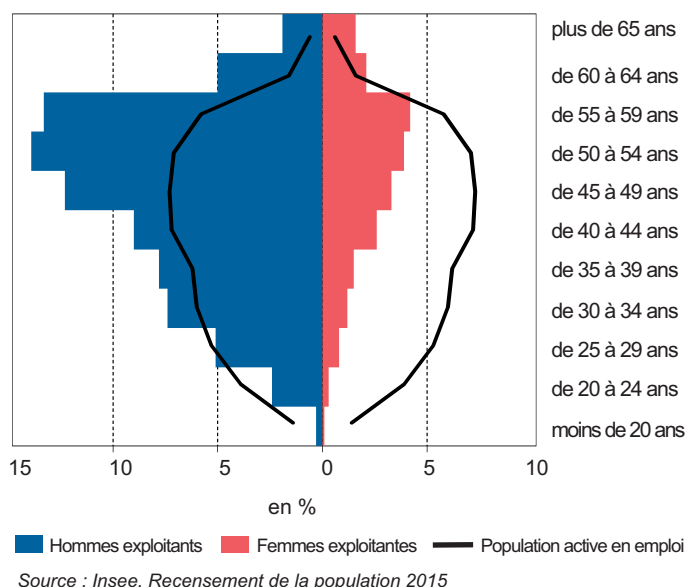
Les agriculteurs, pour la plupart des hommes, sont relativement âgés : 8 500 soit 29 % ont au moins 55 ans contre 16 % des actifs en emploi de la région (figure 1). Ils sont plus âgés dans les territoires de grandes cultures et plus jeunes dans les territoires laitiers. Le fort vieillissement de la profession et les difficultés pour trouver un successeur

posent la question du renouvellement de générations d'agriculteurs et de la pérennisation des systèmes d'exploitation.

Ces vingt dernières années, le niveau de formation des agriculteurs a fortement progressé : 80 % des moins de 40 ans ont le baccalauréat ou un diplôme d'enseignement supérieur contre 39 % des plus de 40 ans. Cette évolution

### 1 Près de 30 % des agriculteurs ont au moins 55 ans

Pyramide des âges des agriculteurs et de l'ensemble des actifs en emploi



est bien plus marquée que dans tous les autres groupes professionnels. Elle est liée à la nécessité de posséder au moins un baccalauréat professionnel ou un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole ou tout diplôme de niveau équivalent pour bénéficier d'aides à l'installation.

Pour la plupart propriétaires de leur logement, les agriculteurs habitent très souvent dans la commune d'implantation de leur exploitation, en particulier les éleveurs en raison des contraintes liées à la gestion de leur cheptel. Les agriculteurs résident dans des espaces peu artificialisés qui offrent les terres et emplacements nécessaires à leur activité. Néanmoins, plus de 40 % résident dans une aire urbaine (**Définitions**), moins que l'ensemble de la population régionale (74 %). Ils bénéficient ainsi d'un accès relativement rapide aux services de la vie quotidienne, aux structures éducatives pour leurs enfants et aux emplois favorisant la bi-activité ou encore le travail du conjoint hors de l'exploitation. Cette vie « entre ville et campagne » concerne plus de la moitié des agriculteurs des territoires spécialisés en grandes cultures, viticulture, maraîchage ou horticulture.

**Un mode de vie familial,  
un conjoint très souvent salarié**

Les agriculteurs vivent moins souvent seuls que l'ensemble des actifs en emploi. Même jeunes, ils sont davantage mariés, notamment lorsqu'ils travaillent sur une exploitation de grande taille.

Près de 80 % des conjoints des agriculteurs ont une activité professionnelle. Un quart d'entre eux exercent le métier d'agriculteur ou d'ouvrier agricole. Cette proportion est beaucoup plus forte chez les viticulteurs et les éleveurs bovins. Sur l'exploitation viticole, un tiers des conjoints participent aux travaux agricoles, entretien des vignes,

vendanges, très souvent comme ouvrier agricole. Dans les élevages où le soin et la traite des animaux engendrent des astreintes quotidiennes, le conjoint a en revanche plus souvent le statut d'agriculteur exploitant.

Néanmoins, la très grande majorité des conjoints des agriculteurs, d'autant plus lorsqu'ils sont jeunes, sont salariés et ont un emploi stable en dehors de l'exploitation, apportant des revenus supplémentaires au ménage. La progression du taux d'activité des femmes dans la société ainsi que la forte mécanisation des processus de production et le développement des formes sociétaires en agriculture, EARL (Exploitation agricole à responsabilité limitée) ou GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) favorisent l'exercice d'une activité professionnelle en dehors de l'exploitation.

Lorsque les agriculteurs ne vivent pas en couple, ils habitent davantage avec un parent (père, mère) lui-même souvent agriculteur ou agriculteur retraité et cumulent ainsi plusieurs revenus d'origine agricole dans le ménage.

**Plus de pauvreté et d'inégalités de niveaux de vie  
que dans l'ensemble des ménages**

Les personnes vivant dans les ménages agricoles disposent d'un niveau de vie annuel médian (**Définitions**) de 20 500 euros en 2015, comparable à celui de l'ensemble de la population régionale. Cependant, celui-ci cache de fortes disparités et une pauvreté parfois élevée (**figure 2**). Dans les ménages agricoles, le revenu en dessous duquel se situent les 10 % des personnes les plus modestes est 5 fois inférieur au revenu au-dessus duquel se situent les 10 % des personnes les plus aisées. Dans l'ensemble de la population régionale, cet écart est de 3. Dans les ménages agricoles, les personnes sont également plus nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté (**Définitions**), 18 % contre 13 % en moyenne dans la région.

La pauvreté est aussi plus intense : les personnes pauvres

**2 Pauvreté plus prononcée dans les territoires d'élevage bovins viande**

Niveaux de vie des ménages agricoles selon les territoires\* de Bourgogne-Franche-Comté

Type de territoire selon la production agricole dominante	Nombre de ménages agricoles	%	Niveau de vie médian annuel par UC** (en euros)	Taux de pauvreté (%)	Niveau de vie annuel médian des personnes pauvres (en euros)	Intensité de la pauvreté (%)
<b>Ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté</b>	28 670	100	20 490	18	8 730	29
<i>Dont Bovins viande</i>	<i>4 140</i>	<i>14</i>	<i>16 920</i>	<i>26</i>	<i>8 690</i>	<i>30</i>
<i>Bovins lait</i>	<i>5 440</i>	<i>19</i>	<i>19 910</i>	<i>15</i>	<i>9 510</i>	<i>23</i>
<i>Bovins mixtes</i>	<i>1 950</i>	<i>7</i>	<i>19 120</i>	<i>19</i>	<i>8 910</i>	<i>28</i>
<i>Autres productions animales</i>	<i>1 030</i>	<i>4</i>	<i>19 140</i>	<i>24</i>	<i>8 870</i>	<i>28</i>
<i>Polyculture-polyélevage</i>	<i>8 220</i>	<i>29</i>	<i>19 910</i>	<i>20</i>	<i>8 390</i>	<i>32</i>
<i>Grandes cultures</i>	<i>3 640</i>	<i>13</i>	<i>21 770</i>	<i>18</i>	<i>7 840</i>	<i>37</i>
<i>Viticulture</i>	<i>3 420</i>	<i>12</i>	<i>33 550</i>	<i>7</i>	<i>8 440</i>	<i>32</i>
<i>Autre productions végétales</i>	<i>670</i>	<i>2</i>	<i>21 710</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>

Voir encadré Définitions ; \*\*UC = Unité de consommation  
nd : données non disponibles (effectifs faibles)

En rouge, les territoires de production animale  
En vert, les territoires de production végétale  
En bleu, les autres territoires

Source : Insee, *Filosofi* 2015

y ont un niveau de vie médian de 8 730 euros annuel, ce qui est inférieur de 29 % au seuil de pauvreté. Cet écart est de 19 % pour l'ensemble des personnes pauvres de la région. Les ménages agricoles détiennent cependant un patrimoine plus important que l'ensemble des ménages, qui repose surtout sur leur patrimoine professionnel et moins sur les actifs financiers et immobiliers (encadré 1).

### Des revenus provenant davantage de l'activité agricole

Dans la région, les revenus des ménages agricoles sont plus fortement liés à l'activité agricole : ils proviennent pour 37 % des revenus agricoles contre 31 % en moyenne en France métropolitaine (figure 3). Ils dépendent de la nature de la production, les activités viticoles ou céréalières dégageant plus de richesse que l'élevage bovin. Davantage liés aux bénéfices agricoles, ils peuvent plus fluctuer selon les conditions climatiques et la volatilité des prix sur le marché.

Les ressources des ménages agricoles reposent à hauteur de 25 % sur les revenus du patrimoine, bien plus que pour l'ensemble des ménages de la région (9 %). Elles peuvent également être fournies par le salaire du conjoint ou encore de l'agriculteur lui-même qui peut avoir un emploi complémentaire hors de l'exploitation : dans la région, 12 % des agriculteurs sont ainsi bi-actifs (encadré 2). Les ressources peuvent aussi comprendre la pension de retraite du conjoint et des prestations sociales.

Dans les ménages agricoles les plus modestes, l'activité agricole contribue moins fortement aux ressources. Néanmoins, compte tenu de leur faible niveau de vie, ces ménages peuvent être fortement impactés par de mauvais résultats économiques ou une variation des subventions européennes.

### Élevage bovins viande : faibles revenus et plus forte pauvreté

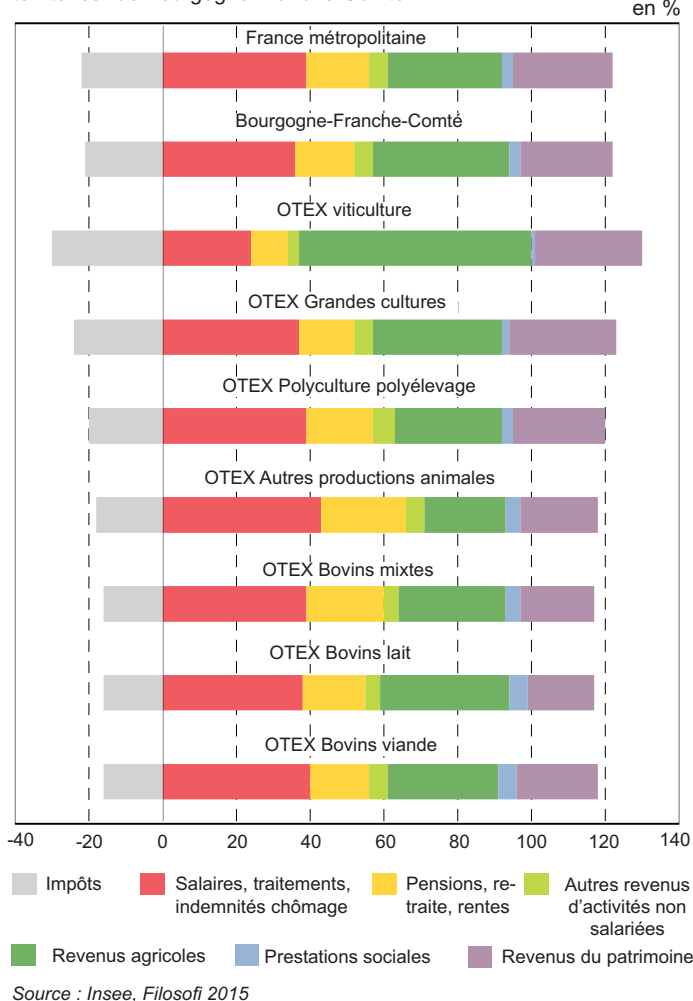
Les personnes vivant dans les ménages agricoles des territoires tournés vers la production animale (bovins, volailles, porcs, ovins...) ont un niveau de vie médian plus faible que les autres. Dans les territoires produisant plutôt de la viande bovine, le niveau de vie médian est le plus bas (16 900 € en 2015) (figure 4). Localisés surtout en Saône-et-Loire et dans la Nièvre, berceaux de la race charolaise, les exploitations agricoles sont surtout spécialisées

dans l'élevage de vaches allaitantes, qui fournit des revenus faibles depuis plusieurs années. Dans ce contexte, ces territoires sont les plus touchés par la pauvreté : 26 % des personnes vivant dans les ménages agricoles sont pauvres. L'activité agricole ne fournit que 30 % de leurs revenus. Les salaires et indemnités chômage contribuent davantage à leurs ressources financières qu'ailleurs dans la région.

Dans les territoires de production de bovins lait, le niveau de vie médian des personnes vivant dans des ménages agricoles est meilleur, 3 000 € de plus par an. Le taux de

### 3 Revenus agricoles : un poids variable selon le territoire

Décomposition du revenu disponible des ménages agricoles selon les territoires\* de Bourgogne-Franche-Comté en %



Source : Insee, Filosofi 2015

### Encadré 1 Un patrimoine important mais souvent de lourdes dettes

**Les ménages agricoles français** détiennent un patrimoine important. Celui-ci s'élève à plus d'un million d'euros contre 269 000 euros en moyenne dans l'ensemble des ménages. Il est composé pour 63 % du patrimoine professionnel lié à l'acquisition de biens nécessaires à leur activité professionnelle. Même si les disparités sont fortes au sein des ménages agricoles, 90 % possèdent un patrimoine supérieur à 172 600 euros. En contrepartie, les ménages agricoles sont plus endettés : 74 % sont endettés pour un montant moyen de 150 000 euros, alors que 46 % de l'ensemble des ménages français le sont pour 72 000 euros en moyenne.

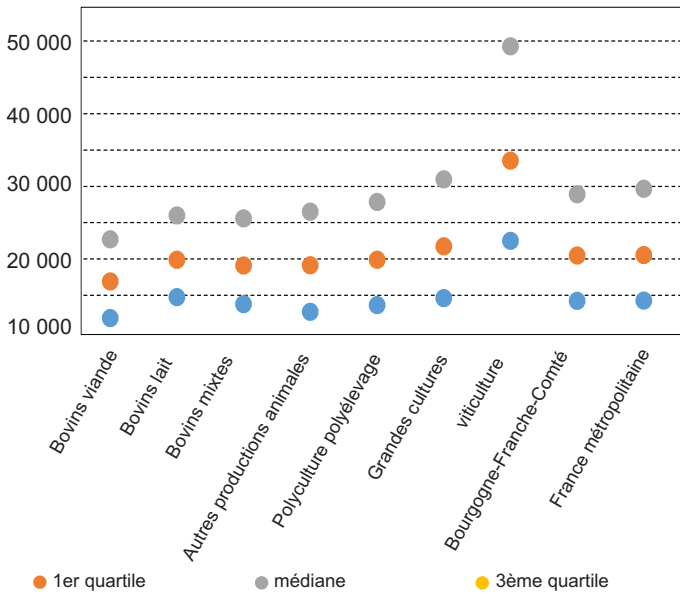
**Les exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté** détiennent en moyenne près de 87 000 euros de bâtiments et d'installations techniques spécifiques ainsi que plus de 92 000 euros de matériels et outillages en valeurs nettes des amortissements, soit respectivement + 25 % et + 20 % que l'ensemble des exploitations françaises. Elles sont également plus endettées, avec en moyenne 226 000 euros de dettes contre 198 000 euros au niveau national.

Sources : Insee, Enquête Patrimoine 2015 ; Draaf, Rica 2015 (Réseau d'information comptable agricole)

pauvreté est beaucoup plus faible (15 %) et le niveau de vie médian des personnes pauvres un peu plus élevé. Les revenus agricoles contribuent plus fortement aux ressources des ménages (35 %), soutenus notamment par la production de fromages AOP renommés sur le massif jurassien. Dans le reste de la région, la production repose par contre sur du lait conventionnel, moins rémunérateur.

#### 4 Niveaux de vie meilleurs des ménages agricoles des territoires spécialisés dans la production végétale

Niveaux de vie des ménages agricoles dans les territoires\* de Bourgogne-Franche-Comté en euros



Source : Insee, Filosofi 2015

#### Polyculture-polyélevage : patrimoine et salaires composent près des deux tiers des revenus

Près de 30 % des ménages agricoles vivent dans des territoires où prédominent les exploitations de polyculture-polyélevage, par ailleurs réparties dans toute la région. Le niveau de vie médian des personnes de ces ménages est proche de celui des territoires d'élevage laitier. Néanmoins, les écarts de revenus sont plus importants et la pauvreté beaucoup plus présente.

L'activité agricole pèse moins (29 %) dans les revenus. Par contre, le patrimoine, les salaires et indemnités chômage représentent 64 %. D'ailleurs, les conjoints sont davantage salariés que dans les autres types de territoires. La diversité des activités agricoles dans ces territoires peut contribuer à stabiliser les revenus qui sont néanmoins soumis aux variations à la fois des cours de la viande, du lait conventionnel et des céréales. Cela concerne tout particulièrement l'ouest de la région où les exploitants associent la culture céréalière à l'élevage bovins viande.

#### Ménages agricoles des territoires de grandes cultures : de fortes inégalités de revenus

Avec 21 800 euros en 2015, le niveau de vie médian des personnes vivant dans les ménages agricoles des territoires de productions céréalières (blé tendre, orge, colza, maïs, soja) est nettement supérieur à celui des ménages des territoires d'élevage.

Globalement, les revenus de ces ménages dépendent fortement de l'activité agricole (35 %) mais aussi de la détention de patrimoine (29 %), notamment de terres agricoles. Les inégalités de revenus au sein de ces ménages révèlent des disparités de rendements des cultures, meilleurs par exemple dans le nord de l'Yonne et la plaine de la Saône. Si le taux de pauvreté se situe dans la moyenne, le niveau de vie médian des personnes pauvres est très faible (7 800 € par an).

#### Zones viticoles : un niveau de vie médian très élevé

C'est dans les territoires viticoles que les ménages agricoles perçoivent les plus hauts revenus. Ils concentrent un tiers des revenus agricoles de la région alors qu'ils ne représentent que 12 % des ménages agricoles. La viticulture, globalement très rémunératrice, contribue pour 63 % à leurs ressources. Celles-ci s'appuient également sur les revenus des conjoints dont l'activité a souvent un lien avec le secteur agricole. Lorsqu'ils sont salariés, la moitié d'entre eux travaillent dans l'agriculture ou dans le commerce, notamment à la commercialisation des vins de l'exploitation.

Le niveau de vie médian des personnes des ménages viticoles dépasse les 33 500 euros, soit le double de celui des territoires d'élevage bovin. De plus, les 25 % les plus modestes ont un niveau de vie nettement supérieur à leurs homologues des autres espaces agricoles. Néanmoins, il y a de fortes disparités de niveau de vie, liées aux caractéristiques des vignobles et de leurs appellations. Ainsi, les revenus sont les plus élevés au sud de Dijon, où le vignoble est réputé mondialement pour ses grands crus, ainsi que dans le Chablisien. En revanche, dans le Jura et en Saône-et-Loire, où la production de vins est moins rémunératrice, le niveau de vie médian est plus faible.

Si la pauvreté est peu présente dans les ménages viticoles, elle touche principalement les zones d'appellations moins renommées.

#### Encadré 2

#### La bi-activité plus fréquente chez les jeunes exploitants agricoles

En Bourgogne-Franche-Comté, 12 % des agriculteurs exercent une activité salariée en complément de leur travail sur l'exploitation. La bi-activité est plus fréquente chez les moins de 30 ans (20 %) et les agricultrices (18 %). Elle est également plus répandue dans les territoires de grandes cultures où la mécanisation et la saisonnalité des activités facilitent l'exercice d'un autre emploi. Près d'un bi-actif sur deux a un emploi salarié de plus d'un mi-temps annuel. Dans les territoires d'élevage laitier, les agriculteurs, contraints par leur activité, travaillent en revanche moins souvent en dehors de leur exploitation.

Près de 20 % des bi-actifs utilisent leurs compétences agricoles ailleurs : salariés dans d'autres exploitations agricoles, ils sont souvent ouvriers agricoles. Les autres exercent plutôt dans des entreprises ou des administrations en lien également avec le monde agricole (commerce de produits alimentaires, enseignement agricole, Chambre d'agriculture...).

# Bovins allaitants : Une pauvreté plus marquée

4 140 ménages agricoles

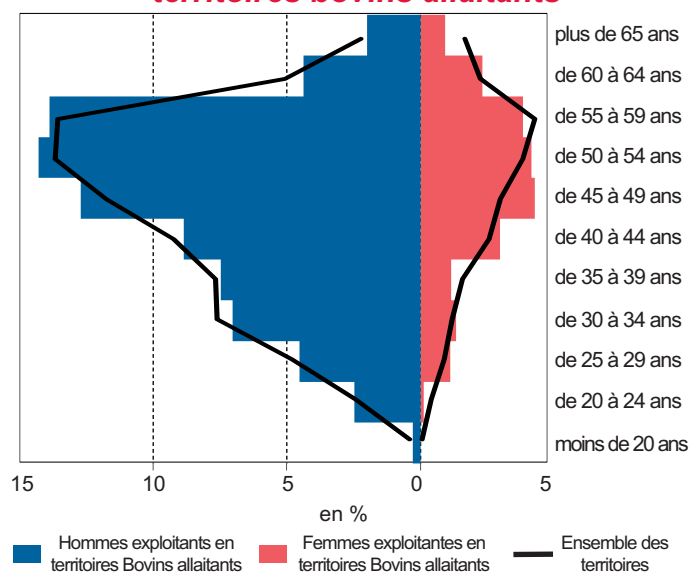
Taux de pauvreté 26,4%

Niveau de vie médian 16 920€/an



Les exploitations des territoires spécialisés en élevage bovins allaitant (Otex communale cf def.) se situent essentiellement sur les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, berceaux de la race charolaise, 1ère race de bovins à viande en France. On y élève principalement des animaux de race Charolaise. Les prairies occupent une surface de 1 183 000 ha, soit près de 50 % de la SAU régionale. Ces territoires regroupent 14,5 % des ménages agricoles de la région avec 4 140 ménages, soit la 3ème Otex, et dégage 9 % des revenus agricoles de la région en 2015.

## Pyramide des âges des exploitants en territoires bovins allaitants



Source : Insee, Recensement de la population 2015

## Situation sociale

Les 4 690 exploitants agricoles de ces territoires sont essentiellement masculins (78%) et ont entre 45 et 60 ans ce qui constitue 41 % de l'ensemble des exploitant(e)s. 27,3 % des exploitants ont plus de 55 ans, ce qui représente 1 280 personnes. Ils sont mariés pour la majorité d'entre eux, 47 % à vivre en couple avec au moins un enfant, tandis que 13,4 % vivent seuls ce qui les places proches de la moyenne régionale.

De plus faibles revenus conjugués avec un taux de 8,4 % d'exploitants vivant avec leurs ascendants explique en partie que seulement trois quarts des exploitants sont propriétaires de leur logement, soit la plus faible part toutes Otex confondues.

Ils sont très ancrés sur leur territoire puisque 92 % travaillent sur leur commune de résidence, en raison des contraintes liées à la gestion d'un troupeau notamment le vêlage. Ils ré-

sident pour près des trois quarts hors d'une zone d'influence urbaine, ce qui en fait l'Otex la plus éloignée des équipements de la vie quotidienne et la plus isolée dans la ruralité.

De manière générale, cette population est plus diplômée que la moyenne avec 86 % détenant un diplôme. Un peu plus souvent titulaires d'un CAP/BEP ou d'un baccalauréat, les exploitants sont relativement moins nombreux à posséder un diplôme de l'enseignement supérieur (13,6 % contre 18,6 % pour l'ensemble des territoires). Cet écart se vérifie aussi bien chez les moins de quarante ans que chez les plus de quarante ans. Les besoins de main d'œuvre liés à l'élevage et des ressources financières limitées peuvent limiter la poursuite d'études supérieures.

## Des conjoints qui travaillent souvent sur l'exploitation

Dans les territoires d'élevage bovin, qu'ils soient laitiers ou allaitants, les conjoints sont plus souvent actifs sur l'exploitation. De par ses contraintes, l'élevage est souvent un métier souvent exercé en couple. De plus l'éloignement des exploitations des centres urbains limite les possibilités d'emploi dans des établissements extérieurs. En ce qui concerne les bovins allaitants la part de conjoints actifs agriculteur grimpe à 26,9 % des actifs. Cette part est même d'un tiers chez les conjoints des agriculteurs de plus de 40 ans.

## Situation économique

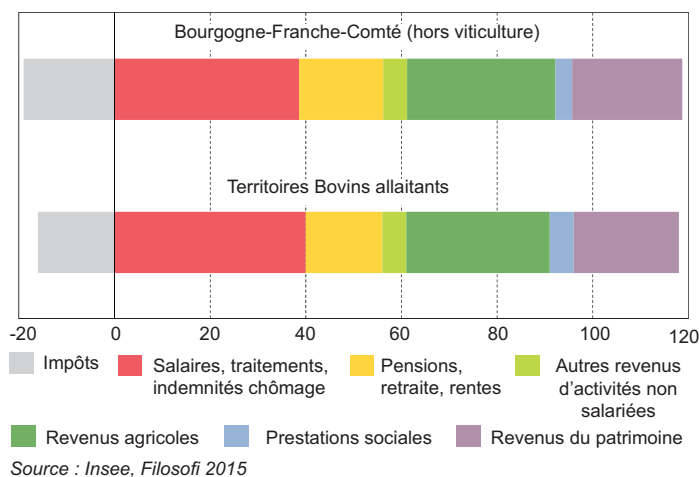
### Faible part des revenus agricoles

Les ménages de l'Otex communale bovins allaitants disposent en moyenne de 36 100 € de revenus disponibles (ensemble des ressources du ménage amputé des impôts). Avec en moyenne 10 720 € de revenus agricoles par ménage, cette catégorie se place en queue de classement avec les autres productions animales.

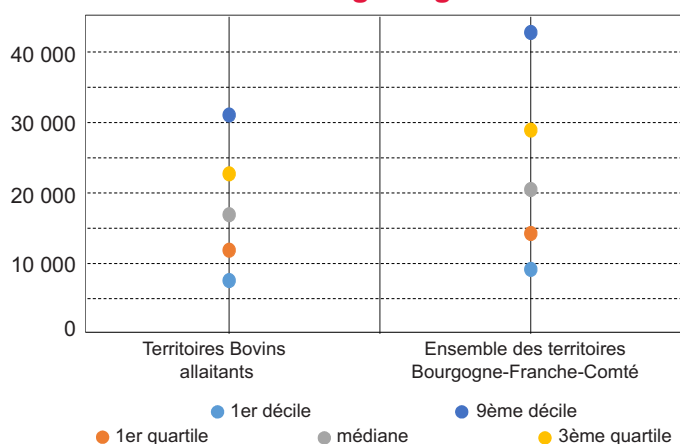
Même si les conjoints sont plus souvent agriculteurs, les revenus disponibles des ménages se composent pour seulement 29,7 % des revenus provenant de l'exploitation. Si leur poids dans la région représente 14,5 % des effectifs, la valeur de leur production agricole représente à peine 9 % du total de la région.

Leurs revenus sont également composés de près 20 % de revenus de patrimoine, ce qui les situe en dessous de la moyenne régionale hors viticulture.

## Décomposition du revenu disponible des ménages agricoles



## Distribution des niveaux de vie des ménages agricoles



Source : Insee, Filosofi 2015

## Moins d'inégalités au sein de revenus globalement plus faibles

Les ménages de l'OTEX communale Bovins allaitant, disposent d'un niveau de vie inférieur à la moyenne régionale. La moitié de ces ménages vivent avec 16 920 euros (20 500 en BFC), c'est l'Otex communale la plus modeste de la population agricole. Quand les ménages présents au-dessus du 9ème décile peuvent apparaître comme aisés parmi ce groupe, ils sont en fait des ménages qui comparés aux autres territoires disposent des revenus les plus faibles.

Comme l'autre territoire d'élevage (Bovins laitiers), les disparités sont moins présentes au sein de ces ménages que dans le reste de la région. En revanche, cette plus grande homogénéité se

fait au sein de revenus globalement plus faibles. Si les 10 % les plus modestes disposent d'un niveau de vie inférieur à 7 590 €/an (1er décile), les 10 % les plus aisés ont un niveau de vie supérieur à 31 080 €/an (9ème décile), soit le deuxième plus faible rapport inter-déciles des différentes populations agricoles. Le ratio « (100-S80) / S20 » qui met en évidence les écarts entre la part de niveau de vie détenue par les plus aisés et celles détenue par les plus modestes confirme une plus grande homogénéité des revenus. Les 20 % les plus aisés de l'Otex communale bovins allaitants possèdent une part des niveaux de vie 5,4 fois plus importante que les moins aisés, contre 6,4 sur l'ensemble de la région.

## Surreprésentation au sein des plus modestes

Les ménages de cette Otex se déclinent de façon très hétérogène sur l'échelle des niveaux de vie des ménages agricoles. 64 % des ménages agricoles de l'Otex communale bovins viande appartiennent aux 50 % de la population les moins aisés du monde agricole, soit une surreprésentation de 16 points. À l'opposé, seuls 13 % se situent parmi le quart de la population agricole la plus aisée. Cette Otex communale est celle où le plus d'agriculteurs souffrent de difficultés économiques.

## Plus d'un quart sous le seuil de pauvreté

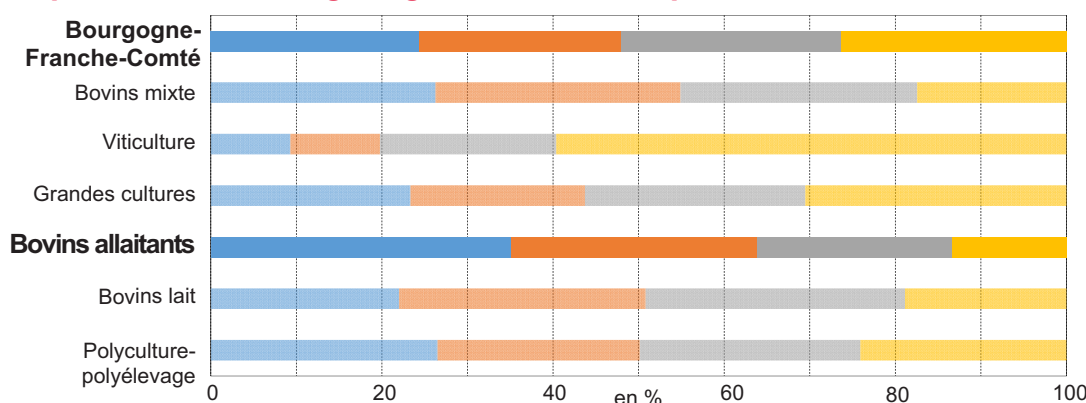
En 2015, 26,4 % des personnes des ménages de l'Otex communale viande vivent sous le seuil de pauvreté (12 180 euros en 2015). C'est l'Otex communale qui concentre la part la plus importante de personnes pauvres. L'intensité de pauvreté de 29,6 %, qui est proche de la moyenne de la région indique que les situations de pauvreté ne sont pas plus fortes qu'ailleurs. Même si ces territoires regroupent le plus de ménages agricoles en difficultés, quand ils le sont ce n'est pas dans des extrêmes comme les personnes pauvres de l'Otex communale Grandes cultures. De plus les ménages des territoires Bovins allaitants sont moins impactés par des marchés volatiles.

## Indicateurs d'inégalités de niveau de vie

Personnes vivant dans un ménage agricole	Otex	BFC
Rapport inter-décile D9/D1	4,1	4,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus modestes (S20)	7,2	6,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus aisés (100-S80)	39,2	42,8
ratio (100-S80) / S20	5,4	6,4
taux de pauvreté	26,4	18,3
intensité de pauvreté	29,6	29,3
niveau de vie médian des personnes pauvres	8 690	8 730

Source : Insee, filosofi 2015

## Répartition des ménages agricoles dans les quartiles de niveaux de vie et par territoires en BFC



### Note de lecture :

Ce graphique décrit la répartition des ménages des différentes Otex communales au sein des 4 quartiles de niveau de vie. Dans le cas d'une situation de répartition homogène de la population régionale (ligne BFC), 25 % de chaque classe d'Otex se répartirait dans chaque quartile.

Dans les territoires bovins allaitants, 35 % des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur au 1er quartile et 13 % ont un niveau de vie supérieur au 3ème quartile.

Source : Insee, Filosofi 2015



# Bovins lait : Des revenus plus homogènes

5 440 ménages agricoles

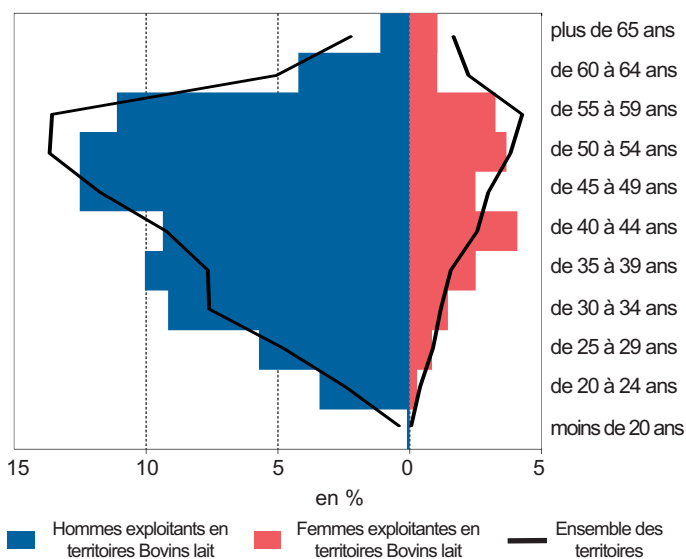
Taux de pauvreté 15,4%

Niveau de vie médian 19 910 €/an



L'Otex communale « Bovins Lait » est essentiellement située dans l'Est de la région et notamment le massif Jurasien. Bien qu'il y ait aussi des exploitations laitières dans l'ouest de la région avec une production de lait de plaine, celles-ci sont souvent assez peu nombreuses sur la commune pour la classer en élevage laitier. Dans la partie Est de la région, les cheptels sont constitués essentiellement de vaches de race Montbéliarde et la production tournée vers la fabrication de fromages AOP. Avec 5 440 ménages en activité, elle représente 19 % des ménages agricoles de la région et produit 16,4 % des revenus agricoles de Bourgogne-Franche Comté en 2015.

## Pyramide des âges des exploitants en territoires bovins laitiers



Source : Insee, Recensement de la population 2015

## Situation sociale

Comme pour beaucoup d'autres Otex communales les 4 930 exploitants des territoires Bovins lait sont majoritairement des hommes (80 %). Ils sont beaucoup plus jeunes que la moyenne. Un tiers ont moins de 40 ans contre 22 % en moyenne. Seulement 22 % ont plus de 55 ans, soit 1 075 exploitants. Ils sont mariés pour 61 % d'entre eux et vivent en couple avec un enfant pour 54 % contre seulement 22 % à l'être sans enfant. Seuls 13 % des exploitants vivent seuls.

Comme pour l'Otex communale « bovins allaitants », les

exploitants vivent à hauteur de 8,4 % avec leurs parents. Mais ils sont plus propriétaires de leur logement avec un taux de 83,2 %, dans la moyenne de la population agricole. Ils sont bien implantés sur leur territoire puisque 86 % travaillent sur leur commune de résidence. Cela s'explique, comme pour les autres Otex d'élevage, par la gestion du troupeau. Ils résident à 71 % hors d'une zone d'influence urbaine. Ici aussi la conduite du troupeau et la demande de grands espaces en fait une Otex éloignée des équipements de la vie quotidienne et très installée dans la ruralité.

Si seulement 12 % des plus de 40 ans ont un diplôme d'études supérieures, les moins de 40 ans sont très diplômés : 36 %, soit la deuxième Otex communale la plus diplômée. Cette forte progression illustre une forte attractivité envers un public jeune et diplômé.

## Des conjoints qualifiés

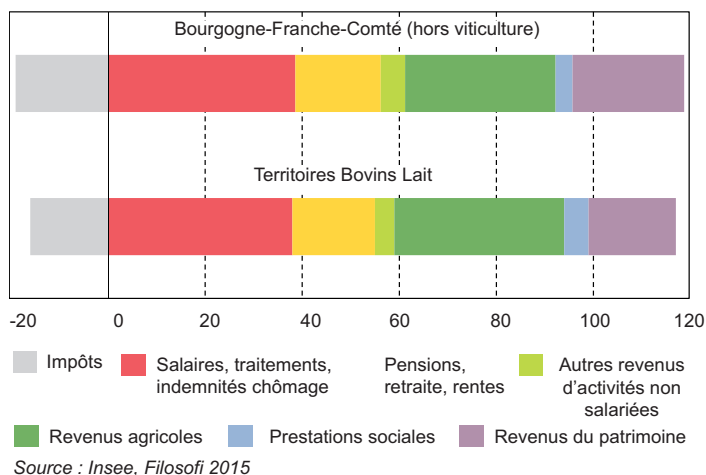
Les conjoints occupent un emploi pour 82 % d'entre eux. Comme pour l'Otex « bovins allaitants » ils travaillent souvent dans l'agriculture, 27 % sont agriculteurs, l'élevage étant très consommateur en main d'œuvre. Leur niveau d'instruction est élevé : 60 % ont leur bac et 35 % un diplôme d'enseignement supérieur. Ce chiffre monte même à 85 % chez les moins de 40 ans ; Comme chez les exploitants, les moins de 40 ans ont le plus fort taux de baccalauréat ou diplôme d'études supérieures (85 %).

## Situation économique

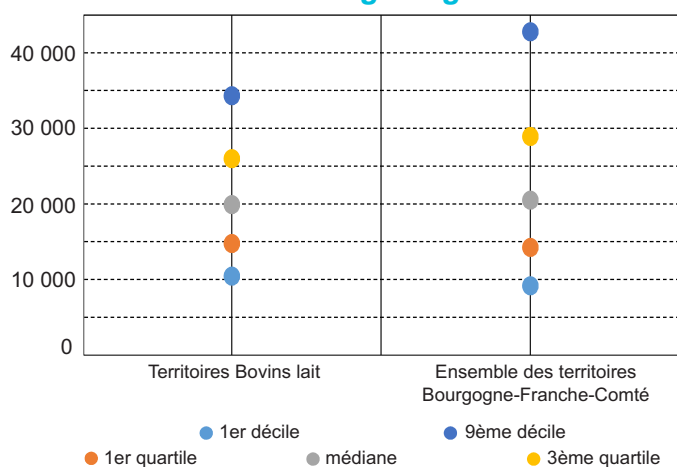
### Forte part des revenus agricoles

Les ménages de l'Otex communale bovins lait disposent en moyenne de 42 600 € de revenus disponibles\* (ensemble des ressources du ménage amputés des impôts). Ces revenus se composent à 35,2 % de revenus agricoles, ce qui en fait, en dehors de la viticulture, la première Otex communale à tirer le plus de revenus de son activité agricole. Avec en moyenne près de 15 000 € de revenus agricoles par ménage, l'Otex se distingue des territoires de bovins allaitants par des gains supérieurs de 40 %. Ils produisent ainsi 26 % des revenus agricoles hors viticulture de la région, alors qu'ils représentent 21,6 % des ménages agricoles également hors viticulture. Leurs revenus sont également composés de près de 17 % de revenus de patrimoine, ce qui les situe en dessous de la moyenne régionale hors viticulture.

## Décomposition du revenu disponible des ménages agricoles



## Distribution des niveaux de vie des ménages agricoles

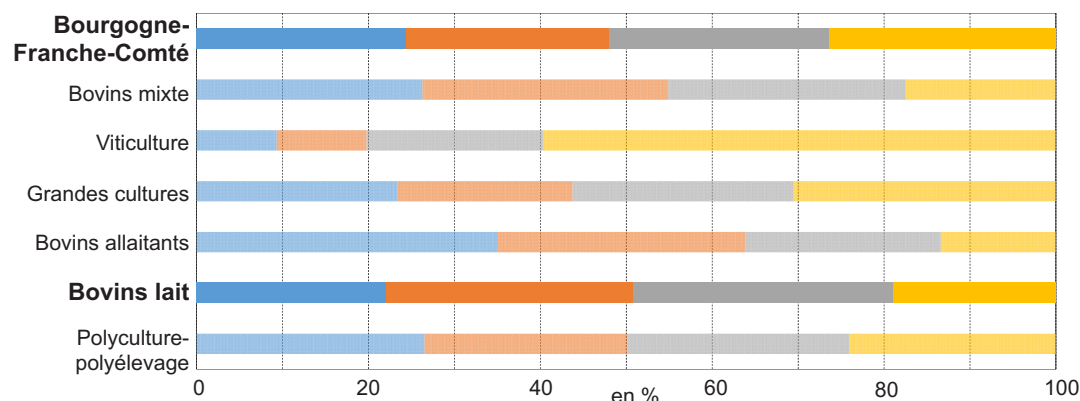


### Peu d'inégalités de niveau de vie

Si les ménages de l'Otex communale Bovins lait, disposent d'un niveau de vie médian comparable à la moyenne des ménages agricoles de Bourgogne-Franche-Comté, elle présente la particularité d'avoir la distribution la plus égalitaire. Avec 19 900 euros de niveau de vie médian, l'Otex communale bovins lait est comparable aux autres hormis les deux extrêmes que sont les Bovins allaitants et la viticulture.

Comme pour l'autre territoire d'élevage (Bovins allaitants), les inégalités sont moins marquées, mais avec une échelle

## Répartition des ménages agricoles dans les quartiles de niveaux de vie et par territoires en BFC



### Note de lecture :

Ce graphique décrit la répartition des ménages des différentes Otex communales au sein des 4 quartiles de niveau de vie. Dans le cas d'une situation de répartition homogène de la population régionale (ligne BFC), 25% de chaque classe d'Otex se répartiraient dans chaque quartile.

Dans les territoires bovins allaitants, 35% des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur au 1er quartile et 13% ont un niveau de vie supérieur au 3ème quartile.

Source : Insee, Filosofi 2015

de niveau de vie plus élevée. Les 10 % les plus modestes vivent avec moins de 10 460 € quand les dix pourcents les plus aisés vivent avec plus de 34 340 €, soit le plus faible écart inter-déciles. Ces faibles inégalités se vérifient avec le ratio « (100-S80) / S20 » qui met en évidence les écarts entre la part de niveau de vie détenue par les plus aisés et celle détenue par les plus modestes. Les 20 % les plus aisés disposent d'une part des niveaux de vie 4,2 fois plus élevée que celle des moins aisés, contre 6,4 pour l'ensemble des ménages agricoles de la région, soit le plus petit écart.

### Surreprésentation au milieu de l'échelle de niveau de vie

Les ménages de l'Otex communale bovin lait sont surreprésentés au milieu de l'échelle des niveaux de vie. Si 22 % se retrouvent dans les ménages agricoles les moins vorisés, leur part dans les 25 % les plus aisés est de moins de 20 %. Ainsi 60 % des ménages se situent dans les deux classes médianes du découpage régional.

### Le plus faible taux de pauvreté

En 2015, 15,4 % des personnes des ménages de l'Otex communale « bovin lait » vivent sous le seuil de pauvreté (12 180 euros en 2015), soit 3 points de moins que la moyenne des ménages agricoles. Avec la viticulture, ce sont les territoires les moins touchés par la pauvreté. De plus l'intensité de pauvreté de 23 %, qui est la plus faible de la région, indique que les situations de pauvreté sont moins fortes qu'ailleurs. En lien avec des niveaux de vie plus homogènes, les ménages agricoles de ces territoires présentent le moins de situations de pauvreté.

### Indicateurs d'inégalités de niveau de vie

Personnes vivant dans un ménage agricole	Otex	BFC
Rapport inter-décile D9/D1	3,3	4,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus modestes (S20)	8,8	6,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus aisés (100-S80)	37,1	42,8
ratio (100-S80) / S20	4,2	6,4
taux de pauvreté	15,4	18,3
intensité de pauvreté	23	29,3
niveau de vie médian des personnes pauvres	9 510	8 730

Source : Insee, filosofi 2015

# Grandes cultures : Plus de revenus en moyenne, mais des situations de pauvreté parfois fortes

**3 640 ménages agricoles**

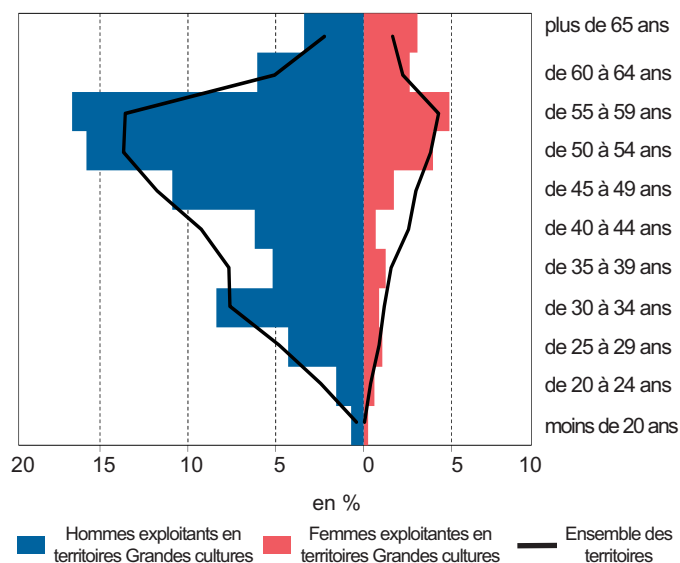
**Taux de pauvreté 18,3%**

**Niveau de vie médian 21 770 €/an**



Les exploitations en grandes cultures se localisent essentiellement sur le centre et le nord-ouest de la région pour produire essentiellement du blé, de l'orge et du colza. Elles occupent une surface d'un peu moins de 800 000 ha, soit environ 30 % de la SAU régionale. Les territoires dont l'orientation technico économique (Otex communale, cf. définitions) relève des grandes cultures regroupent plus de 3 500 ménages, soit un peu plus de 12,7 % des ménages agricoles de la région. Ils dégagent 12 % des revenus agricoles de la région en 2015.

## Pyramide des âges des exploitants en territoires de grandes cultures



Source : Insee, Recensement de la population 2015

## Situation sociale

Les exploitants agricoles de ces territoires (près de 4 000) sont majoritairement des hommes (près de 80 %). Ils sont plus âgés que la moyenne puisque près de 37 % d'entre eux ont plus de 55 ans contre moins de 30 % en moyenne dans la région. Ils sont mariés pour une grande majorité d'entre eux (58 %) ce qui les situe dans la moyenne par rapport aux autres territoires.

Seuls 13,5 % des exploitants vivent seuls, ce qui les situe dans la moyenne de la région. Ils sont environ 40 % à vivre en couple avec au moins un enfant contre un tiers à l'être sans enfant.

Enfin, 7 % d'entre eux vivent avec leurs parents au sein du ménage. Les exploitants sont propriétaires de leur logement à plus de 87 %. Ils résident pour moitié dans une

zone d'influence urbaine.

Les exploitants présents dans ces territoires, ne sont pas les plus diplômés ils se situent dans la moyenne des autres, avec 50 % de l'ensemble ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur.

## Des conjoints peu présents dans l'agriculture

Trois-quarts des conjoints d'exploitants agricoles ont un emploi. Parmi eux, 18 % exercent le métier d'agriculteur exploitant. C'est l'Otex qui compte le moins d'agriculteurs parmi les conjoints actifs du fait de la mécanisation et de la saisonnalité de l'activité contrairement aux élevages par exemple. Les conjoints salariés ont un contrat de type CDI pour près de 90 % d'entre eux avec un niveau d'étude équivalent ou supérieur au baccalauréat pour les trois quarts.

Chez les moins de 40 ans, les conjoints sont plus souvent actifs mais moins présents dans l'agriculture. Ils occupent pour près de la moitié des postes de cadres et de professions intermédiaires. Pour les plus de 40 ans, la tendance s'inverse puisqu'ils sont majoritairement employés et ouvriers (43,3 %) avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat pour plus de la moitié d'entre eux.

## Situation économique

### La moitié des revenus d'activité proviennent de l'agriculture

Les revenus d'activité des ménages agricoles de ces territoires se composent pour moitié des revenus provenant de l'exploitation ce qui en fait la seconde Otex derrière la viticulture à tirer le plus de revenus de l'activité agricole. Avec en moyenne 16 375 € de revenus agricoles par ménage, l'Otex se classe loin devant l'Otex viande (10 720 €).

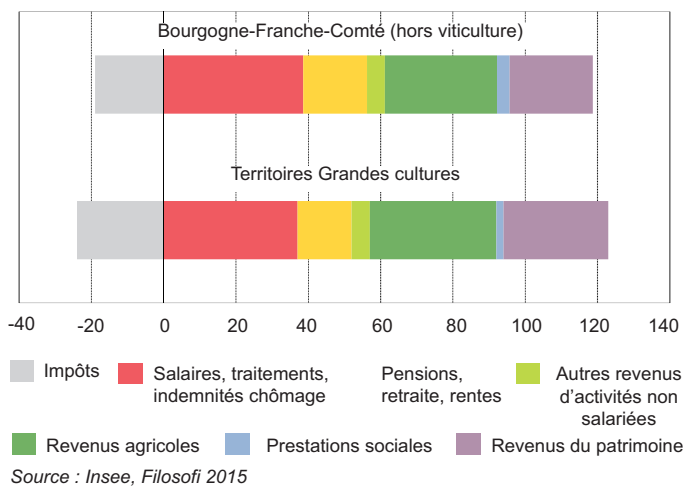
Ils produisent ainsi 12 % des revenus agricoles de la région, chiffre équivalent à leur représentation de 12,7 % des ménages agricoles.

Leurs revenus sont également composés de près 30 % de revenus de patrimoine, plus que la moyenne régionale. Ayant globalement plus de revenus, c'est également l'Otex pour qui les impôts pèsent plus fortement.

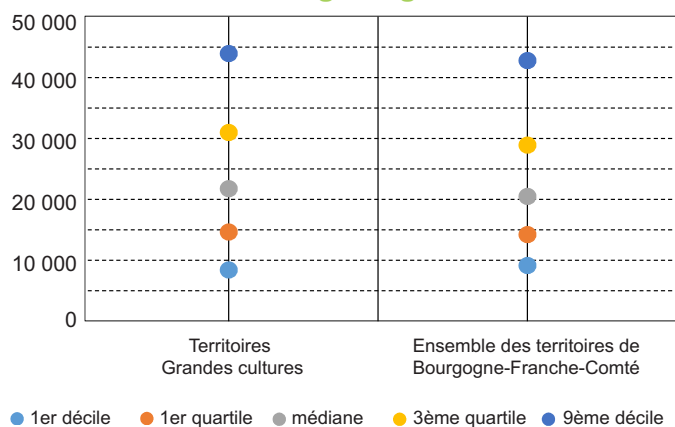
### Un revenu supérieur à la moyenne mais de fortes inégalités

Les ménages de l'OTEX communale grandes cultures disposent d'un niveau de vie supérieur à la moyenne des mé-

## Décomposition du revenu disponible des ménages agricoles



## Distribution des niveaux de vie des ménages agricoles



nages agricoles de Bourgogne-Franche-Comté. Avec une médiane à 21 770 €, ils se classent au 2ème rang des ménages au niveau de vie médian le plus élevé derrière les ménages agricoles des territoires viticoles.

Néanmoins on observe de plus fortes disparités qu'au sein des autres OTEX. Si les 10 % les plus aisés (9ème décile) vivent avec plus 43 960 €/an les 10 % les plus modestes (1er décile) ont un niveau de vie inférieur à 8 430 €/an, quand pour l'ensemble des agriculteurs de Bourgogne Franche Comté il est de 9 160 €/an. Ces plus grands écarts de revenus peuvent s'expliquer par les fortes différences entre les exploitations composant cette OTEX : d'une part du point de vue de leur taille, mais d'autre part de la diversité agronomique des sols de la région. Certains sols à fort

potentiel, comme dans le nord de l'Yonne, présentent de très bons rendements et ne peuvent se comparer à ceux des zones intermédiaires à moindre potentiel du sud de l'Yonne et du nord de la Côte D'Or. Si la différence entre le 1er et le 9ème décile permet une mesure des écarts de revenus, elle ne permet pas d'évaluer la situation aux extrêmes de la distribution de revenus où les inégalités sont très marquées. Ainsi les 20 % les plus aisés détiennent une part des niveaux de vie 6,5 fois plus importante que celle des 20 % les plus modestes (ratio (100- S80) / S20). Ce qui en fait la seconde Otex la plus inégalitaire derrière la viticulture.

## Surreprésentation dans le premier quart des niveaux de vie

Les ménages agricoles de ces territoires se répartissent donc de façon hétérogène sur l'échelle des niveaux de vie des agriculteurs. Ils sont un peu surreprésentés dans le dernier quartile de niveau de vie des agriculteurs avec 30 % des effectifs qui appartiennent à la classe des agriculteurs les plus aisés. À la base de la distribution, on comptabilise 25 % d'entre eux qui appartiennent au premier quartile.

## Le niveau de vie des ménages pauvres est très faible

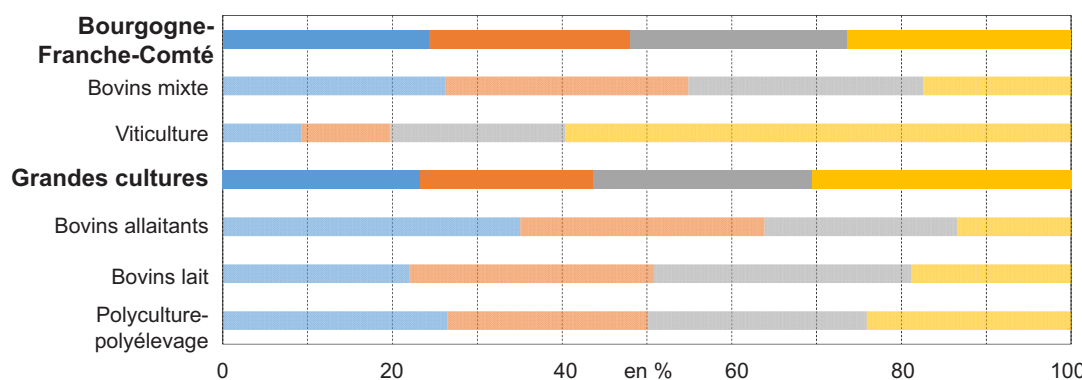
En 2015, 18,2 % des personnes des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté (12 180 euros par an) ce qui classe l'Otex grandes cultures en milieu de tableau par rapport aux autres. En revanche l'intensité de pauvreté\* la plus forte de toutes les OTEX (36 %) confirme la présence de fortes inégalités et de grands difficultés pour les plus modestes. Les personnes pauvres des territoires de grandes cultures ont ainsi un niveau de vie médian de 7 840 €/an, soit près de 1000 euros de moins que la moyenne des ménages agricoles pauvres de la région.

## Indicateurs d'inégalités de niveau de vie

Personnes vivant dans un ménage agricole	Otex	BFC
Rapport inter-décile D9/D1	5,2	4,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus modestes (S20)	6,3	6,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus aisés (100-S80)	40,6	42,8
ratio (100-S80) / S20	6,5	6,4
taux de pauvreté	18,2	18,3
intensité de pauvreté	36,5	29,3
niveau de vie médian des personnes pauvres	7 840	8 730

Source : Insee, Filosofi 2015

## Répartition des ménages agricoles dans les quartiles de niveaux de vie et par territoires en BFC



**Note de lecture :**  
Ce graphique décrit la répartition des ménages des différentes OTEX communales au sein des 4 quartiles de niveau de vie. Dans le cas d'une situation de répartition homogène de la population régionale (ligne BFC), 25% de chaque classe d'Otex se répartirait dans chaque quartile.  
Dans les territoires bovins allaitants, 35% des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur au 1er quartile et 13% ont un niveau de vie supérieur au 3ème quartile.

Source : Insee, Filosofi 2015

# Polyculture - Polyélevage : Une situation moyenne qui cache de réelles disparités

**8 220 ménages agricoles**

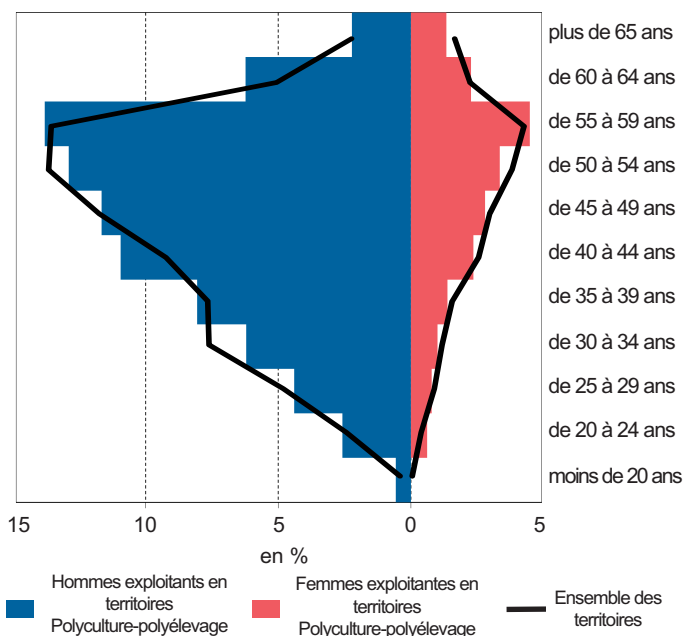
**Taux de pauvreté 20,2%**

**Niveau de vie médian 19 910 €/an**



L'Otex communale polyculture et polyélevage se répartit sur l'ensemble du territoire. Elle est toutefois très présente dans la zone de Louhans et dans la plaine de Haute-Saône mais a contrario peu représentée dans le Charolais et le Massif du Jura. Dans la région, cette activité regroupe surtout les exploitations de grandes cultures associées à l'élevage de bovins allaitants en premier lieu ou associées à l'élevage de bovins lait. Avec 8 220 ménages, ce sont les plus nombreux ; ils représentent près de 30 % des ménages agricoles. Malgré ce poids, ils produisent 21 % des revenus agricoles de Bourgogne-Franche-Comté en 2015.

## Pyramide des âges des exploitants en territoires polyculture-polyélevage



Source : Insee, Recensement de la population 2015

## Situation sociale

Étant donné l'importance démographique des exploitants des territoires de polyculture et polyélevage (8 550 agriculteurs), leurs caractéristiques sociales sont généralement proches de la moyenne des ménages agricoles. Ce sont généralement des hommes plutôt âgés : seulement 9 % sont âgés de moins de 30 ans alors que 30 % ont plus de 55 ans. La part d'exploitantes s'élève à 20 %, légèrement inférieure à la moyenne régionale. Ils sont un peu moins nombreux à être mariés.

Ils sont seulement 72,3 % à résider dans leur département de naissance, soit un peu moins que la moyenne des agriculteurs. Avec les territoires de grandes cultures, ce sont les agriculteurs le plus souvent propriétaires de leur logement. Ils vivent plus près des aires urbaines que les agriculteurs des territoires d'élevage, sans y être aussi nombreux qu'en viticulture et grandes cultures.

Globalement, ils possèdent dans les mêmes proportions des diplômes de niveau bac ou supérieur que l'ensemble des agriculteurs. Cependant les moins de 40 ans détiennent plus souvent un BEP/CAP que la moyenne et sont les moins nombreux à n'avoir aucun diplôme.

## Des conjoints plus présents dans les métiers qualifiés

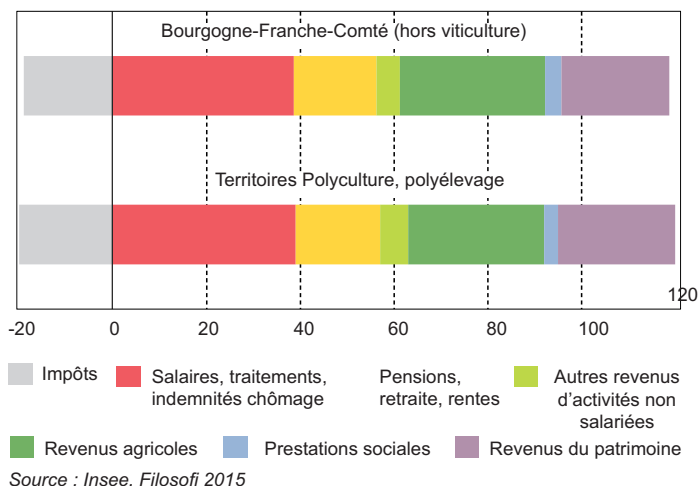
Les conjoints des exploitants sont moins souvent au chômage que les autres. Lorsqu'ils sont actifs, la part d'exploitant agricole est une des plus faibles des principales Otex, aussi bien pour les moins de 40 ans que pour les plus de 40 ans. En revanche, les salariés sont plus souvent que la moyenne à travailler dans un domaine agricole. Comme les exploitants, ils sont moins souvent sans diplômes que les autres conjoints grâce à l'obtention par un plus grand nombre du BEP/CAP. Ils occupent ainsi plus souvent des postes plus qualifiés (cadres ou professions intermédiaires).

## Situation économique

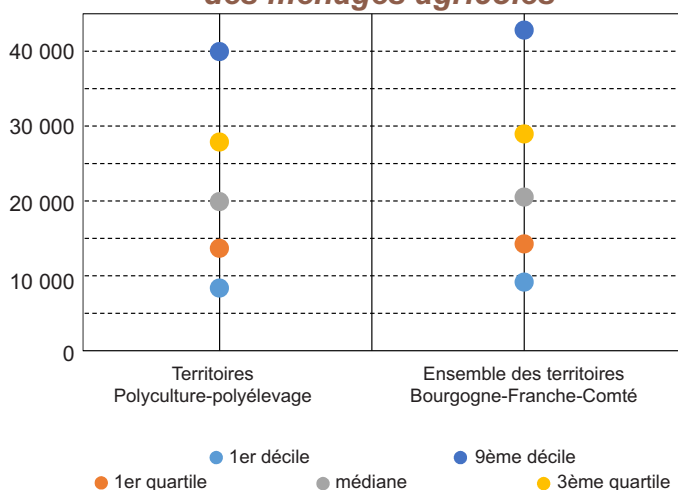
### Un tiers des revenus agricoles de la région hors viticulture

Les ménages de l'Otex communale polyculture et polyélevage disposent en moyenne de 43 420 € de revenus disponibles (ensemble des ressources du ménage amputé des impôts). Ce revenu provient pour 29,3 % des revenus de l'exploitation (12 740€), soit légèrement moins que la moyenne hors viticulture. Étant donné leur nombre important, ils produisent toutefois 31,6 % des revenus agricoles de la région hors viticulture. Le reste de la décomposition du revenu est similaire à celui de l'ensemble des ménages agricoles hors territoires viticoles.

## Décomposition du revenu disponible des ménages agricoles



## Distribution des niveaux de vie des ménages agricoles



## Des niveaux de vie dans la moyenne mais avec de plus fortes inégalités

Les ménages des territoires de polyculture polyélevage ont un niveau de vie médian dans la moyenne des autres territoires. La moitié des ménages vit avec moins de 19 910 euros. Cependant l'amplitude des niveaux de vie est plus importante. Le 9ème décile, au-dessus duquel se situent les 10 % les plus aisés, vient en troisième position après les Otex communales les plus riches, la viticulture et les grandes cultures. À l'opposé,

les 10 % les plus modestes vivent avec un niveau de vie de moins de 8 350 euros (1er décile), niveau le plus bas après les territoires de bovins allaitants. Il existe donc des disparités importantes, ce qui fait de cette Otex communale la troisième plus inégalitaire. Les 20 % les plus riches possèdent une part des niveaux de vie 6,3 fois plus importante que celle des 20 % les moins aisés. Cette situation peut s'expliquer par la composition disparate de ces territoires, très nombreux et disséminés sur l'ensemble de la région.

## Des ménages globalement répartis de façon homogène

Malgré ces inégalités, la situation moyenne des niveaux de vie fait de cette Otex la mieux répartie globalement sur l'échelle des niveaux de vie des ménages agricoles de la région. Ils sont à peu près 25 % dans chaque quartile, comme pour la situation la plus homogène possible. Les inégalités se cachent aux extrêmes de la distribution.

## Une personne sur cinq est en situation de pauvreté

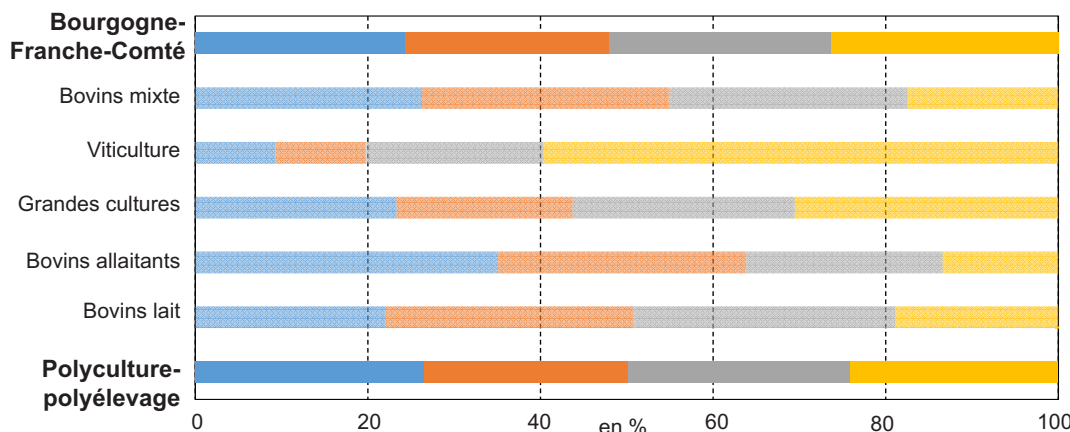
Au sein des plus modestes, 20,2 % des personnes de ces territoires vivent sous le seuil de pauvreté de 12 180 euros par an. L'Otex communale est donc la deuxième la plus pauvre après les territoires de bovins allaitants, mais l'intensité de pauvreté de 32 % y est plus forte. La moitié des personnes pauvres de ces territoires disposent d'un niveau de vie inférieur à 8 390 €. La pression financière chez les plus pauvres est donc très forte.

## Indicateurs d'inégalités de niveau de vie

Personnes vivant dans un ménage agricole	Otex	BFC
Rapport inter-décile D9/D1	4,8	4,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus modestes (S20)	6,6	6,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus aisés (100-S80)	41,5	42,8
ratio (100-S80) / S20	6,3	6,4
taux de pauvreté	20,2	18,3
intensité de pauvreté	32	29,3
niveau de vie médian des personnes pauvres	8 390	8 730

Source : Insee, filosofi 2015

## Répartition des ménages agricoles dans les quartiles de niveaux de vie et par territoires en BFC



**Note de lecture :**  
Ce graphique décrit la répartition des ménages des différentes Otex communales au sein des 4 quartiles de niveau de vie. Dans le cas d'une situation de répartition homogène de la population régionale (ligne BFC), 25% de chaque classe d'Otex se répartirait dans chaque quartile. Dans les territoires bovins allaitants, 35% des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur au 1er quartile et 13% ont un niveau de vie supérieur au 3ème quartile.

Source : Insee, Filosofi 2015

# Viticulture : De hauts revenus en moyenne, provenant en majorité de l'exploitation agricole mais de forts contrastes

3 420 ménages agricoles

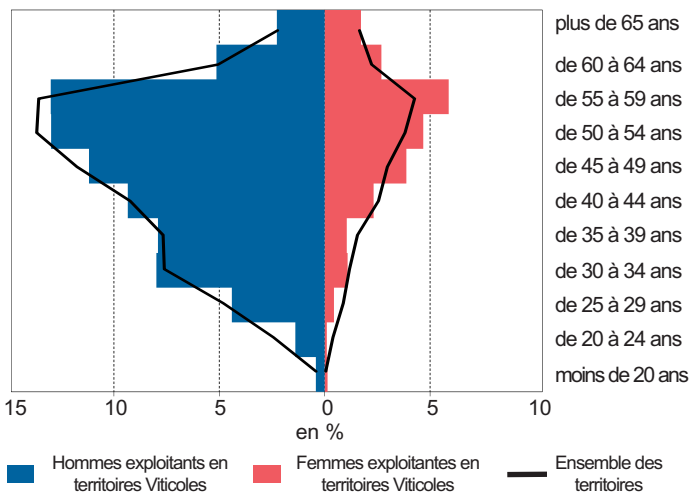
Taux de pauvreté 6,7%

Niveau de vie médian 33 550 €/an



La répartition des Otex communales en viticulture est multiple : dans les départements de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire sur l'axe Dijon Macon, mais également au nord dans l'Yonne et le Chablisien, ainsi que dans le Jura et dans une moindre mesure une petite partie de la Nièvre. On cultive sur les 33 800 ha de la région essentiellement du vin blanc (chardonnay) sauf en Côte d'Or où le rouge prédomine avec le Pinot noir. Même si cette culture ne représente qu'un peu plus de 1 % de la SAU régionale, elle compte 3 420 ménages agricoles. Elle représente 11,9 % des ménages agricoles de la région et produit 33 % des revenus agricoles de Bourgogne-Franche-Comté en 2015.

## Pyramide des âges des exploitants en territoires viticoles



Source : Insee, Recensement de la population 2015

## Situation sociale

Les 3 600 exploitants des territoires viticoles sont composés majoritairement d'hommes (76 %). Cependant la présence féminine est la plus marquée grâce aux 28 % de femmes chez les plus de 40 ans. Au contraire la part de femmes chez les moins de 40 ans est la plus faible de la région, à seulement 11 %. Ces territoires abritent très peu d'agriculteurs de moins de 30 ans : à peine 7 %. À l'inverse, 31 % des exploitants ont plus de 55 ans, soit plus de 1 100 personnes.

Au niveau familial, ces exploitants sont très souvent mariés (63 %, la plus forte proportion parmi les territoires étudiés) mais vivent également très souvent seuls au regard de la situation des autres territoires. Ils sont très peu à vivre avec leurs parents. Ils vivent assez proche des zones d'influence urbaine, puisque plus de la moitié d'entre eux y résident contre moins de 30 % pour les Otex d'élevage. Les vignobles sont bien sou-

vent à proximité des villes comme pour le vignoble Côte-d'Orien qui commence aux portes de Dijon.

Les exploitants sont dans l'ensemble bien formés. Seul 15 % n'ont aucun diplôme alors que plus de la moitié ont soit le Bac soit un diplôme d'études supérieures. Si chez les moins de 40 ans le niveau de qualification se situe juste en dessous de la moyenne, chez les plus de 40 ans, il est largement au-dessus. La formation viticole est donc présente et ce depuis longtemps.

## Des conjoints très présents dans l'agriculture

Les conjoints de l'Otex communale viticulture présentent la particularité d'être très nombreux en tant que salarié dans l'agriculture puisque plus de 37 % d'entre eux le sont contre 10 % pour la seconde Otex (territoires de polyculture-polyélevage). La viticulture est consommatrice de main d'œuvre et la valeur ajoutée de cette filière permet mieux qu'ailleurs de financer leur recrutement.

Là encore, comme pour les chefs d'exploitations, le conjoint sont fortement diplômés puisque 58 % d'entre eux disposent d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

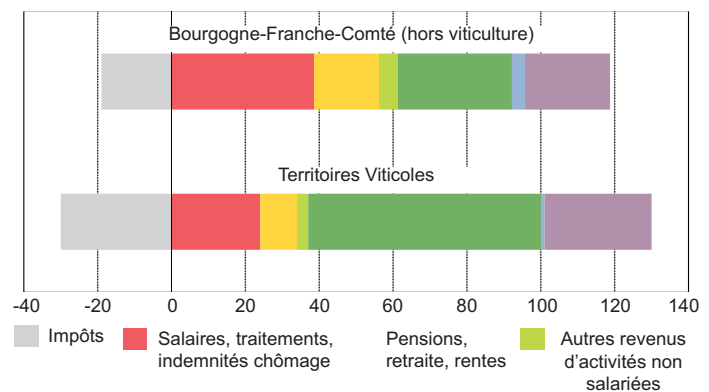
## Situation économique

### Les revenus agricoles composent la grande majorité des ressources

Les ménages de l'Otex communale viticulture disposent du revenu disponible le plus important (ensemble des ressources du ménage amputé des impôts) : 77 400 € en moyenne contre 42 400 euros en moyenne pour l'ensemble des autres ménages agricoles hors viticulture.

Du fait de la forte valeur ajoutée du vin dans la région, la très grande majorité du revenu disponible provient de l'activité agri-

## Décomposition du revenu disponible des ménages agricoles

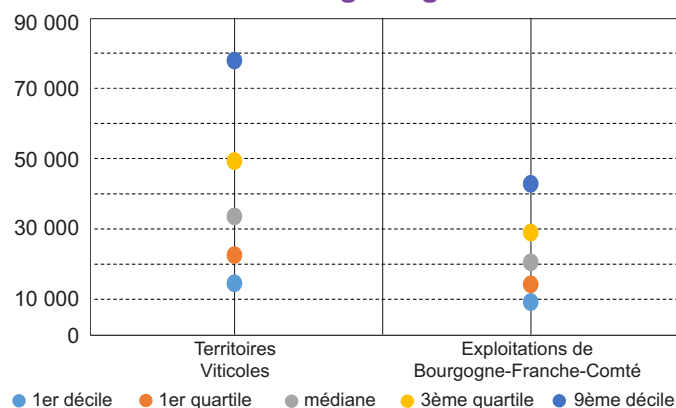


Source : Insee, Filosofi 2015

cole. Sa part représente 63 % des revenus disponibles, soit 48 800 € par ménage. Ces ménages sont ainsi ceux qui vivent le plus des revenus de l'exploitations et même les seuls dont ces revenus sont majoritaires ; vient ensuite l'Otex communale orientée grandes cultures avec seulement 16 380 euros.

Les territoires viticoles produisent ainsi 20 % des revenus agricoles de la région, alors qu'ils représentent à peine 12 % des ménages agricoles. En lien avec leur plus hauts revenus, leurs revenus du patrimoine sont également les plus élevés et ils représentent 29,4 % de leur revenu disponible.

### Distribution des niveaux de vie des ménages agricoles



Source : Insee, Filosofi 2015

### De très forte disparités au sein d'une population très aisée

L'Otex communale viticulture est de loin la plus aisée. La moitié des personnes vivant dans un ménage agricole de cette Otex ont un niveau de vie supérieur à 34 000 euros environ. À titre de comparaison les trois quarts de l'ensemble des ménages agricoles vivent avec un niveau de vie inférieur à 29 000 euros.

Toutefois les inégalités sont fortes au sein de ces territoires. Si le niveau de vie des 10 % les plus aisés dépassent les 77 900 euros, celui des 10 % les plus modestes est inférieur à 14 500 euros. Ce rapport inter-déciles de près de 5,4 est le plus important de la région. Des ménages très riches côtoient des ménages beaucoup plus modestes aux extrêmes de la distribution de revenus. Les 20 % les plus aisés détiennent ainsi 44,6 % de la masse des niveaux de vie, la plus forte part de la région, contre 6,4 % pour les 20 % les plus modestes, une des plus faibles parts de la région.

Ces très fortes inégalités sont en lien avec des terroirs différents et des appellations aux renommées et valorisations variables.

Sur les côtes du vignoble de Côte-d'Or s'élèvent les vins les plus prestigieux qui font partie des appellations les plus chères et les plus renommées au monde ; l'Yonne, avec le Chablisien dispose également de vins blancs reconnus. Les ménages de l'Otex viticole de ces départements possèdent ainsi des plus hauts niveaux de vie (38 500 et 39 700 euros). Au sud, le Beaujolais est en crise avec des cours au plus bas ces dernières années : le niveau vie médian des ménages viticoles de Saône et Loire est ainsi de 28 900 euros. Le Jura profite d'une moins grande valorisation et les ménages viticoles de ce département disposent d'un niveau de vie de 23 300 euros.

### Large surreprésentation au sein des ménages agricoles les plus aisés

Même si les inégalités sont fortes, la population de cette Otex reste largement plus aisée que les autres ménages agricoles. Seulement 20 % de la population de cette Otex communale viticulture appartiennent à la première moitié des ménages classés par niveau de vie. En revanche 60 % appartiennent au quart des ménages agricoles les plus aisés.

### Très faible taux de pauvreté

La pauvreté touche ainsi peu les ménages des territoires viticoles. Avec le taux de pauvreté le plus faible de la région (6,7 %), ils sont les moins touchés de toutes les activités agricoles. Néanmoins quand ils le sont, leur situation peut être très difficile. L'intensité de pauvreté de 31,6 % montre qu'ils sont très éloignés du seuil de pauvreté par rapport à d'autres Otex.

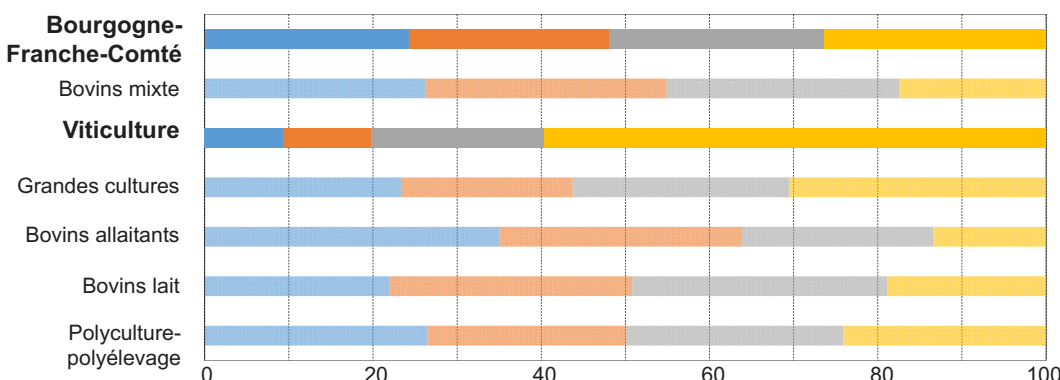
L'Otex communale viticulture témoigne donc de fortes disparités. Même si elle est de loin la plus rémunératrice de toutes, elle héberge en son sein des exploitations beaucoup plus fragiles que la vue d'ensemble ne laisserait paraître. Cela s'explique par les fortes différences que l'on rencontre entre les vignobles, ceux de Côte d'Or ou de l'Yonne à forte valeur ajoutée et ceux du sud Saône-et-Loire beaucoup plus enclin à des crises financières.

### Indicateurs d'inégalités de niveau de vie

Personnes vivant dans un ménage agricole	Otex	BFC
Rapport inter-décile D9/D1	5,4	4,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus modestes (S20)	6,4	6,7
part des niveaux de vie détenus par les 20 % les plus aisés (S80)	44,6	42,8
ratio (100-S80) / S20	7,0	6,4
taux de pauvreté	6,7	18,3
intensité de pauvreté	31,6	29,3
niveau de vie médian des personnes pauvres	8 440	8 730

Source : Insee, filosofi 2015

### Répartition des ménages agricoles dans les quartiles de niveaux de vie et par territoires en BFC



**Note de lecture :**  
Ce graphique décrit la répartition des ménages des différentes Otex communales au sein des 4 quartiles de niveau de vie. Dans le cas d'une situation de répartition homogène de la population régionale (ligne BFC), 25% de chaque classe d'Otex se répartirait dans chaque quartile. Dans les territoires bovins allaitants, 35% des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur au 1er quartile et 13% ont un niveau de vie supérieur au 3ème quartile.

Source : Insee, Filosofi 2015



## Définitions sources et méthodes

Cette publication analyse les conditions de vie et les revenus des ménages agricoles en fonction de leur **territoire de résidence**. Ces territoires ont été constitués selon l'**orientation technico-économique (Otex)** dominante des exploitations des communes. L'Otex d'une exploitation est définie en fonction de sa production dominante, c'est-à-dire celle qui génère au moins les deux tiers de la production brute standard de l'exploitation.

Les **agriculteurs exploitants** regroupent les personnes qui exercent à titre professionnel une activité agricole, en qualité de chef d'exploitation, d'associé d'exploitation ou d'aide familial non salarié.

Les **ménages agricoles étudiés** sont des ménages qui, sur leur déclaration de revenus, ont déclaré des revenus agricoles, qu'ils soient positifs ou nuls.

Les **revenus agricoles** correspondent aux bénéfices agricoles nets de déficits.

Les **revenus du patrimoine** du ménage regroupent principalement les revenus fonciers (loyers, fermages...), les bénéfices industriels et commerciaux non professionnels, des recettes brutes de locations meublées non professionnelles.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (salaires, revenus d'indépendants, indemnités chômage...), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs (impôt sur le revenu, taxe<sup>140</sup> d'habitation, CSG, CRDS, prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine...).

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation. Il est donc le même pour tous les individus du ménage.

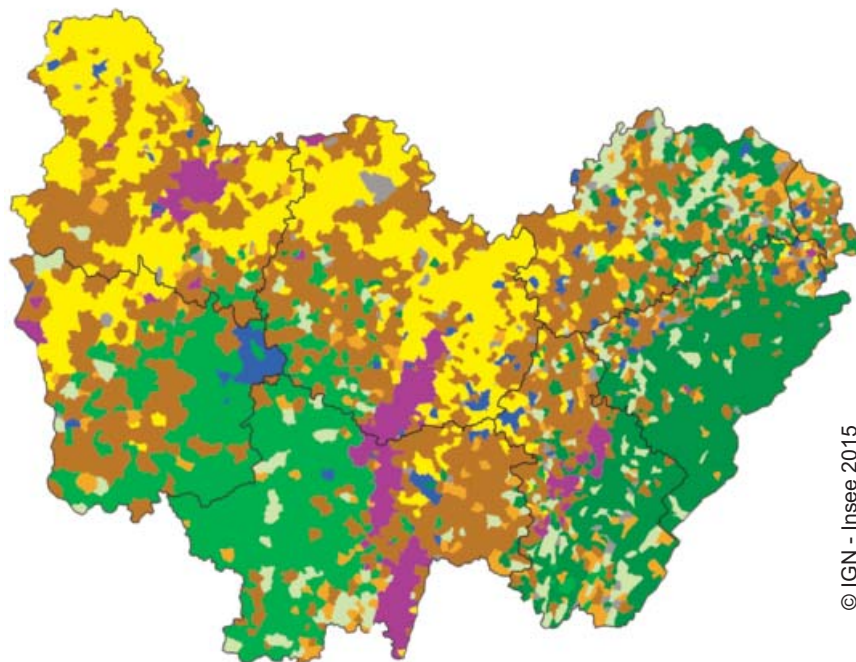
Les **unités de consommation** sont un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles et de compositions différentes. Les dépenses d'un ménage de plusieurs personnes ne sont en effet pas strictement proportionnelles au nombre de personnes grâce aux économies d'échelle issues de la mise en commun de certains biens. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE modifiée) consiste à décompter 1 unité de consommation (UC) pour le premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires, de niveaux de vie..., les **déciles** sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales.

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie au-dessus duquel se situe la moitié de la population, l'autre moitié se situant en dessous.

Le **premier quartile** de niveau de vie correspond au niveau de vie en dessous duquel se situent 25 % de la population. Le **troisième quartile** de niveau de vie correspond au niveau de vie au-dessus duquel se situent 25 % de la population.

Répartition des communes en fonction de l'orientation technico-économique des exploitations agricoles



© IGN - Insee 2015

■ Bovins lait	■ Bovins viande	■ Bovins mixtes	■ Polyculture, polyélevage
■ Grandes cultures	■ Viticulture	■ Autres productions végétales	■ Autres productions animales
■ Hors Otex			

Source : Recensement agricole 2010

Le premier décile (noté généralement D1) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des niveaux de vie; le neuvième décile (noté généralement D9) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 90 % des niveaux de vie (ou de manière équivalente au-dessus duquel se situent 10 % des niveaux de vie).

Le **rapport interdécile D9/D1** est le rapport du 9ème décile au 1er décile de niveau de vie. Il met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution des niveaux de vie ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution. Le **ratio « (100-S80)/S20 »** est un autre indicateur d'inégalités. Il met en évidence les écarts entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus modestes.

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le **seuil de pauvreté** est fixé à 60 % du niveau de vie médian, selon les conventions européennes.

L'**intensité de la pauvreté** permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Elle représente l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé, plus la pauvreté est dite intense.

Une **aire urbaine** est constituée d'un pôle (ensemble de communes d'un seul tenant ayant au moins 1 500 emplois), et d'une couronne (ensemble de communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci).

### Pour en savoir plus

Bordet-Gaudin R., Ville H., « Davantage d'ouvriers agricoles en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 79, mars 2019.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3897726>

« Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee Références*, édition 2018.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3549502>

« Les femmes dans l'agriculture, situation au 1er janvier 2016 », MSA, juillet 2018.  
<https://statistiques.msa.fr/publication/femmes-lagriculture-premier-janvier-2016-etude/>

« La maîtrise des équilibres financiers, un enjeu majeur de la pérennité des exploitations », Agreste Bourgogne Franche-comté n°39, Juin 2018  
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Reseau-d-Information-Comptable,1344>

« Les données économiques des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté », Draaf Bourgogne-Franche-comté à paraître.

# Contributeurs & Rédacteurs

## Contributeurs



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

DRAAF Bourgogne-Franche-Comté  
4, bis rue Hoche - BP 87865  
21078 Dijon Cedex  
Tél. 03 81 47 75 40  
Secrétariat : 03 80 39 30 12

Froissart Pierre  
Seguin Eric  
Viprey Florent



Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8, rue Louis Garnier  
CS 11997  
25020 Besançon Cedex

Andrieu Hugo  
Bordet-Gaudin Régine  
Brion David  
Ville Hélène



**Agreste : la statistique agricole**

**Service Régional de l'Information  
Statistique et Économique**

4 bis rue Hoche - BP 87865

21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax 03 80 39 30 99

Mél : [srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Impression : MAA - SSP

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 12€